

La prise en compte de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique par et dans les services éducatifs complémentaires en contexte éducatif francophone : entre inclusion et exclusion?

Volume 53, no 1, printemps 2025

Estibaliz Jimenez, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Naima Bouabdillah, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Marianne Paul, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Corina Borri-Anadon, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Toile de fond

La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique caractérise la population de plusieurs pays occidentaux francophones, incluant le Canada, la Belgique, la France et la Suisse. Ces pays sont confrontés à des enjeux de diversité similaires pouvant se vivre à des amplitudes différentes, par exemple, la mise en œuvre de politiques migratoires, ou à des enjeux plus spécifiques, notamment les efforts de réconciliation du Canada avec les nations autochtones.

Alors que plusieurs travaux ont déjà porté sur le rôle du personnel enseignant dans la prise en compte de la diversité (Lorcerie, 2021; Potvin et al. 2021), le présent numéro souhaite se pencher sur celui des différentes catégories d'intervenantes et intervenants non enseignants œuvrant au sein des services complémentaires en contexte éducatif et ce, de la petite enfance jusqu'à l'université.

En effet, de nombreux métiers et professions, dont certains sont plus récemment arrivés dans les milieux éducatifs, connaissent un essor important. Ces « techniciennes et techniciens éducatifs » (p. ex., le personnel de soutien en éducation spécialisée) et les personnels professionnels scolaires (p. ex. : orthophonistes, orthopédagogues, psychologues) peuvent travailler au sein des institutions éducatives, dans des organismes communautaires ou dans d'autres services publics ou privés (Tardif et Levasseur, 2010).

La présence de ce personnel offrant des services complémentaires, un terme utilisé en contexte québécois (MEQ, 2002), contribue à transformer le milieu de l'éducation. Ces personnes sont des

ressources tant pour les personnes apprenantes et leur famille que pour tous les actrices et acteurs de la communauté éducative. Bien que ces services complémentaires visent à favoriser la création de milieux plus inclusifs, plusieurs enjeux concernant la prise en compte de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique existent. Ces derniers s'ajoutent à des enjeux plus larges comme le manque de ressources ou les problèmes organisationnels.

Ce numéro thématique vise ainsi à documenter ces différents enjeux rencontrés par les intervenantes et intervenants des services complémentaires en contexte éducatif qui travaillent en contexte de diversité, selon les trois axes suivants :

Axe 1 – La formation : quelle place occupe la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans le développement professionnel du personnel des services complémentaires?

Ce premier axe permettra d'interroger les spécificités des domaines d'intervention en matière de préparation professionnelle des intervenantes non enseignantes et intervenants non enseignants, alors que se multiplient les formations sur les biais inconscients, les pratiques d'équité, diversité, inclusion (EDI), l'autochtonisation et la décolonisation. Ainsi, comment former à prendre en compte la complexité des phénomènes en présence? Comment éviter les enjeux d'essentialisation ou de folklorisation qui nourrissent une vision immuable et fixe des identités des groupes minorisés? Comment la formation peut-elle contribuer à réduire leur survisibilité ou l'invisibilité?

De plus, considérant la diversification et la complexification des trajectoires migratoires et la prise de conscience progressive de l'histoire coloniale et de la nature systémiques du racisme, comment adapter les pratiques de formation pour mieux appréhender ces transformations? Comment soutenir la contribution essentielle des personnes autochtones, racisées, issues de l'immigration ou celles minorisées dans le cadre de la formation en évitant le tokénisme et la déresponsabilisation des formatrices et formateurs? Quelle place accorder aux représentations de la diversité des personnels dans la formation? Quelles sont les pratiques ou approches innovantes à cet égard?

Axe 2 – Les pratiques d'équité : quelle reconnaissance accorder aux réalités et expériences des personnes apprenantes des groupes racisés ou minorisés dans les pratiques professionnelles du personnel des services complémentaires?

Ce deuxième axe interroge les façons dont les différentes formes de diversité peuvent avoir un impact sur les personnes apprenantes. Encore fortement marquées par l'approche psychomédicale, les pratiques d'évaluation des besoins et de soutien peuvent nuire au

développement d'une perspective constructiviste de la diversité. Cet axe aborde notamment la prise en compte de la diversité par le personnel des services éducatifs complémentaires lorsqu'il travaille auprès des groupes concernés.

Les questions en lien avec cet axe incluent : comment les réalités et expériences des personnes apprenantes autochtones, racisées, issues de l'immigration ou celles minorisées sont-elles considérées lors de la mise en place des services complémentaires? Comment ces services complémentaires soutiennent-ils la participation des personnes dans les prises de décisions qui les concernent? Quels sont les enjeux à cet égard?

Axe 3 – Les pratiques de transformation : comment valoriser la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans les pratiques professionnelles du personnel des services complémentaires?

Le dernier axe soulève des questions relatives aux changements de pratiques nécessaires dans les services complémentaires pour créer des milieux plus ouverts à la diversité. Il se questionne sur les pratiques novatrices qui permettent de mieux reconnaître les diverses situations d'exclusion et de discrimination, et celles qui visent à les contrer collectivement dans une perspective de co-responsabilité, de vérité et de réconciliation (Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), 2015). Tous les membres des communautés éducatives, autant les personnes apprenantes que les intervenantes et intervenants, parents et membres de la communauté, peuvent être concernés par ces pratiques. Cet axe cherche également à appréhender la contribution des personnes membres du personnel des services complémentaires autochtones, issues de l'immigration, racisées ou minorisées à la prise en compte de la diversité en contexte éducatif.

Les questions en lien avec ces aspects incluent : quels sont les changements de pratique mis en place par le personnel des services complémentaires permettant de créer des contextes éducatifs où la diversité est mieux reconnue et valorisée? Est-ce que ces initiatives permettent de dépasser la dichotomie entre les « nous » et les « eux » et la folklorisation de certains groupes, et de développer une compréhension complexe des enjeux actuels chez les personnes apprenantes? Comment éviter une perspective strictement légaliste ou interindividuelle des situations d'exclusion et de discrimination afin de soutenir les pratiques d'engagement dans la communauté? Finalement, quels sont les enjeux liés à la contribution des membres du personnel des services complémentaires autochtones, issus de l'immigration, racisés ou minorisés dans la prise en compte de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en contexte éducatif?

Ces trois axes peuvent être abordés selon la spécificité des pays occidentaux francophones, chacun pouvant vivre ces enjeux de manière différente, étant donné leurs particularités historiques, sociopolitiques et éducatives. Les chercheuses et chercheurs de diverses disciplines (sciences infirmières, orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation, travail social, sexologie, psychologie, sciences de l'information, etc.) sont invités à soumettre un texte.

Modalités de soumission

Il est recommandé de soumettre d'abord un avis d'intérêt d'environ 300 mots comprenant un titre, une description de la proposition et quelques références bibliographiques d'ici le 8 janvier 2024. Une rétroaction vous sera par la suite envoyée.

Les articles doivent être soumis avant le 30 mars 2024. Assurez-vous de respecter les normes de publication de la Revue et de ne pas dépasser 5 000 mots (les figures, notes et références bibliographiques exclues). Il est également important de respecter les principes de la rédaction épiciène.

Les avis d'intérêt et les articles doivent être envoyés à Natalie Delarive, éditrice, à l'adresse : delarive@acelf.ca.

Dates importantes

Dépôt des articles : 30 mai 2024

Retour sur les articles : fin automne 2024

Parution du numéro : printemps 2025

RÉFÉRENCES

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) (2015). Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf

Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). (2002). Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite. Direction de la formation générale des jeunes. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/SEC_Services_19-7029_.pdf

Lorcerie, F. (dir.). (2021). Éducation et diversité. Les fondamentaux de l'action. Presses universitaires de Rennes.

Potvin, M., Magnan, M.-O., Larochelle-Audet, J. et Ratel, J.-L. (dir.). (2021). La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation: théorie et pratique (2e édition). Anjou, Fides Éducation. <https://www.erudit.org/fr/revues/alterstice/2021-v10-n2-alterstice06650/1084912ar/>

